



Compte-rendu de la Commission du 19 Février 2018 Maison des sports du 59 à Villeneuve d'Ascq

Président : Laurent Despres
Secrétaire : Charlotte Delmotte
Membres : Dominique Gaudry, Sylvie Veret, Sylvain Bacquaert, Jacques Leron

La séance est ouverte à 19h00
La séance est levée à 22h30

Ne participe pas au cas n°2 (dossier N°37) : Dominique Gaudry et Sylvain Bacquaert

2 dossiers

1/ **Monsieur MANDAR Rudy du club du Lomme Lille Métropole HB (Dossier N°32)**

Concerne : le match Lomme Lille Métropole HB – Handball Longuenesse Maillebois en Honneur
Mas. Poule 1 du 10/12/2017

Nom des arbitres : COUSSIN Benjamin

Concerne : Joueur

Article : Annexe 4-F

Type de faute : Attitude menaçante

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction : 4 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : 16/03/2018 au 25/03/2018

Période probatoire : 6 mois du 26/03/2018 au 24/11/2018

Amende : 180€

2/ **Public du club du CO Wattrelosien HB (Dossier N°37)**

Concerne : le match HBC Wambrechies – CO Wattrelosien HB en Prénational Mas. Phase 1 -
Poule 4 du 14/10/2017

Nom des arbitres : DELATTRE Christophe – DUFRENNE Matthias

Concerne : Public

Article : Annexe 5-C

Type de faute : Insultes du public sur les arbitres

Qualification de la faute : Violence grave

Sanction : 1 Avertissement à Huis clos

Période de suspension du : /

Période probatoire : 6 mois du 19/03/2018 au 18/11/2018

Amende : 30€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES